

Association pour la Protection du Site et de l'Environnement de Sainte-Marguerite

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 8 Août 2008

Assemblée générale 2008

Accueil

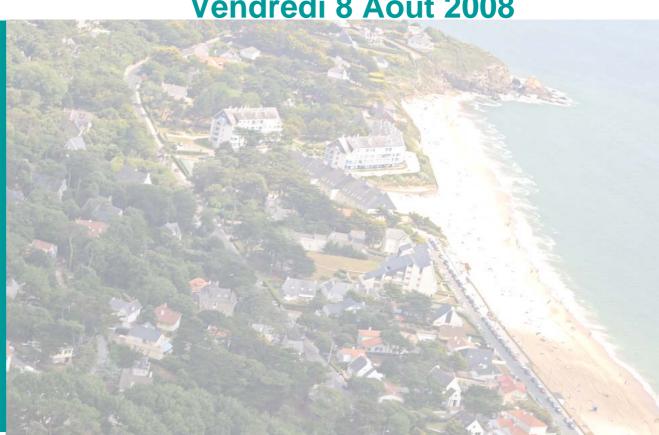
Le Patrimoine Végétal de **Ste Marguerite**

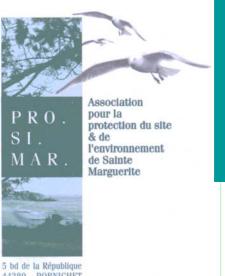
Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil





Association pour la Protection du Site et de l'Environnement de Sainte-Marguerite

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 8 Août 2008

Assemblée générale 2008

Accueil

Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance

Représentants de la Municipalité:

M. Jean-Pierre GOUT, adjoint à l'urbanisme

M. Alain LORET, conseiller Vie Associative

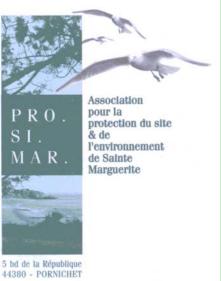
M. Robert BELLIOT, Maire, a eu un empêchement de dernière minute et a téléphoné pendant la réunion; Mme ROUDEIX, conseillère Environnement et Espaces verts, nous a écrit, faute de pouvoir être présente.

Représentants des Associations (Environnement):

M. Herson (Bonne Source)

M. James (Pornichet Environnement Patrimoine)

Excusés: MM. Champion (APSVP), Delcamp (Cadre de Vie Pornichet Centre & Ouest)



Assemblée générale 2008

Accueil

Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

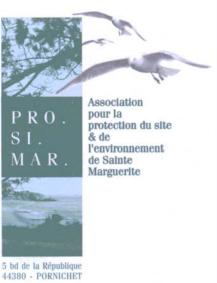
Questions de l'assistance

Le Patrimoine

Végétal

de Ste Marguerite

Stéphane AERTS



Rapport d'activités 2007 - 2008

1- Conseil d'Administration. Communication.

Adhérents

2- Activités 2007-2008

rapport 2007 - PLU -

élections municipales -

- 3- Collectif des associations
- 4- Activités 2007-2008 (suite):

Villa Mona – Villa Kymris ...

- 5- Relations avec la nouvelle municipalité
- 6- Etat des lieux de Ste Marguerite

Assemblée générale 2008

Accueil

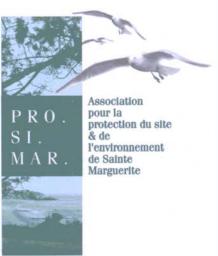
Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



1a - Conseil d'Administration

(20 administrateurs + 2 membres d'honneur)

Président d'honneur: Monsieur Maxime LABARBE Vice-Présidente d'honneur: Madame Bernadette DAMIEN

BUREAU:

Président :

Vice-Président délégué :

Vice-Présidente :

Secrétaire :

Trésorier :

Membre:

Membre:

M. Alain DORÉ
M. Hervé JAMET

Mme Catherine FILLION

me Catherine Fillion

M. Jacques SUARD

M. Henry GARNIER

Dr Yves SORIN

M. Raymond HOCDÉ

M. Stéphane AERTS

M. Jean-Pierre FURET

Autres administrateurs:

M. Philippe JOESSEL

M. Guy MAÏER

Mme BUFFEL DU VAURE

M. Philippe GUITART

Mme Michèle JUSSIER

M. Jacques PEAUCELLIER

M. Yves RONSIN † Mme Marie-Madeleine RELLIET

Mme Monique ROCHETTE M. Roger ROUX

M. Paul SOURGET

Le Conseil s'est réuni 5 fois en 2007 et 4 fois en 2008, soit 5 fois depuis notre dernière AG.

Assemblée générale 2008

Accueil

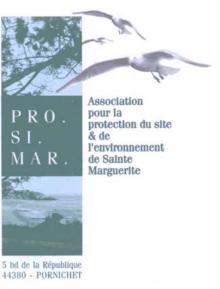
Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



1b - Communication

Depuis notre AG d'Août 2007, nous vous avons adressé 4 lettres circulaires:

- en octobre 2007 à la publication du PLU
- en janvier, appel de cotisation et attestation fiscale
- fin février, avant les élections municipales
- et en juillet pour vous inviter à cette AG

Notre site internet, actualisé une fois par mois, est accessible sous les deux adresses suivantes:

<u>www.prosimar.org</u>

www.pornichet-sainte-marguerite.fr

Communiqués de presse avec le Collectif Deux forum Ouest-France

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance

PRO.SI.MAR

Sainte-Marguerite de Pornichet



Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

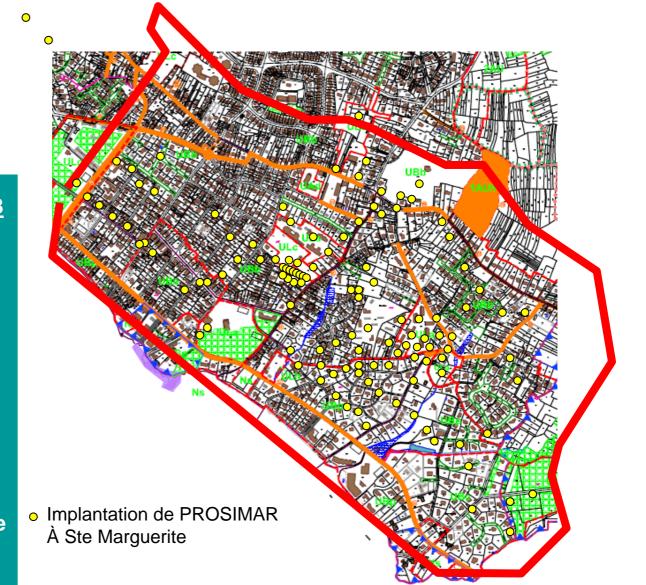
Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance

PRO.SI.MAR

1c - adhérents: 338 au 31/12/2007



Assemblée générale 2008

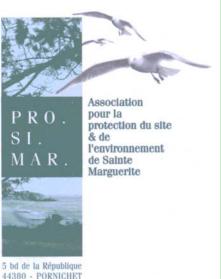
Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



2 – PLU concernant Ste Marguerite

Une zone pavillonnaire urbanisée

+

Une zone pavillonnaire boisée

Assemblée générale 2008

Accueil

Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

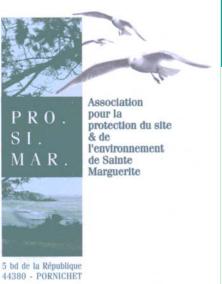
Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance



Un enjeu essentiel pour notre Environnement!



2 – PLU concernant Ste Marguerite

ce qu'a obtenu PROSIMAR:

- 1° Réduction du Coefficient d'Emprise au Sol dans la zone UBc de la Lande de Cavaro
- 2° Création d'une zone UBp2 pour le Lotissement Mercier
- 3°- Retour du Coefficient d'espaces verts à 60% au lieu de 30%.
- 4°- quelques ajustements mineurs

C'était insuffisant et le PLU voté demeure dangereux pour l'Environnement de Pornichet:

PROSIMAR, avec des Associations du Collectif a déposé un recours auprès du Tribunal Administratif.

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

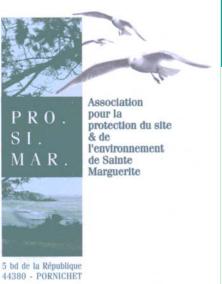
Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance



<u>2a – PLU et Elections municipales</u>

PROSIMAR, avec le Collectif, a pris clairement position contre les projets d'urbanisme portés par la liste du maire sortant,

et a appelé à voter pour l'une ou l'autre des deux autres listes concurrentes.

Assemblée générale 2008

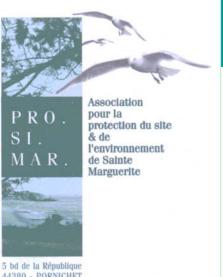
Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



3a – Actions du Collectif

COLLECTIF des ASSOCIATIONS
pour la sauvegarde de l'environnement, du cadre de
vie et du patrimoine de PORNICHET

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance

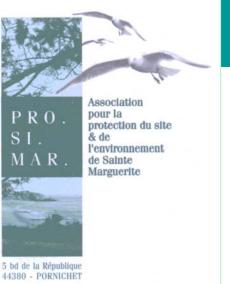
CADRE DE VIE PORNICHET CENTRE ET OUEST (CDVPO)

PORNICHET ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE (APEP)

PROTECTION DU SITE DU VIEUX PORNICHET ET ANCIEN PORT (APSVP)

PROTECTION DU SITE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE S^{TE}MARGUERITE (PROSIMAR)

QUALITE DE VIE



3b – Actions du Collectif

Octobre 2007: COMMUNIQUE DE PRESSE SUITE A

L'ADOPTION DU PLU

Octobre 2007: PARTICIPATION A L'EMISSION TV DE

TELENANTES SUR LES ELECTIONS

MUNICIPALES A PORNICHET

Assemblée générale 2008

Accueil

Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance

Décembre 2007 : POINT PRESSE SUR LE RECOURS

CONTRE LE PLU

Janvier 2008: COMMUNIQUE DE PRESSE SUITE A

DECISION DU JUGE DES REFERES

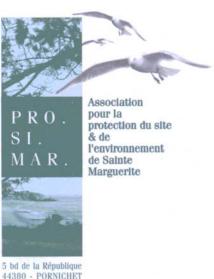
Février 2008: ENVOI D'UN QUESTIONNAIRE AUX

3 CANDIDATS AUX ELECTIONS

MUNICIPALES

Mars 2008: DISTRIBUTION MASSIVE DU TRACT DE

COULEUR VERTE SUR LES REPONSES DES CANDIDATS



<u>3c – Réponses aux questions du Collectif</u>

1 – Le PLU adopté en Octobre 2007, contient de nombreux points qui vont à l'encontre de la protection de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie, défendue par les Associations signataires de ce document. Vous engagez-vous à apporter des modifications à ce PLU ? Sous quelle forme et dans quel délai ?

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

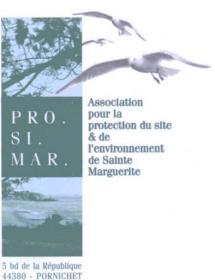
Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance

OUI —Nous nous engageons à lancer une procédure de révision du PLU dès notre arrivée à la mairie. Celle-ci se fera en concertation avec les associations de protection de l'environnement faisant parties du collectif et les techniciens de l'urbanisme. Nous souhaitons éviter l'hyper densification urbaine et maintenir un équilibre harmonieux et compatible avec nos capacités d'accueil. Nous déclencherons sans délai cette procédure, toutefois nous ne sommes pas maîtres de sa durée. On peut penser qu'elle pourrait aboutir sous un an.



3c - Réponses aux questions du Collectif

2.1 – La grande majorité de cette zone UBp présente un coefficient d'emprise au sol de 40 %. A quel niveau vous engagez-vous à réduire ce coefficient ?

Il faut tenir compte des règles imposées par la loi SRU N° 2000-1208 du 13 Décembre 2000. Cependant, dans la mesure du possible, nous veillerons à augmenter les zones classées en UBp2 dont le CES est de 20%. La mise en place d'une ZPPAUP sera un outil qui nous aidera dans l'atteinte de cet objectif

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

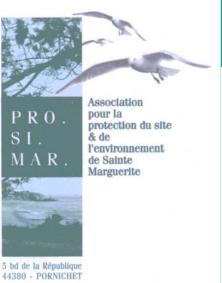
Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance

2.2 – Cette zone UBp est assortie d'un coefficient d'espaces verts de 30 %. A quel niveau vous engagez-vous à augmenter ce coefficient ?

Même réponse que ci-dessus, le 3éme P de ZPPAUP concerne la mise en valeur des paysages auxquels les espaces verts contribuent largement. Le coefficient d'espaces verts en zone UBp2 est de 60%.



3c - Réponses aux questions du Collectif

2.3 – Dans cette zone UBp, la construction en mitoyenneté est maintenant possible. Quelle marge latérale minimum êtes-vous prêt à fixer pour sauvegarder le caractère aéré de l'habitat ?

Le règlement actuel du PLU dans son article 7 alinéa 1.3 prévoit que dans les secteurs UBp et UBp2 il est possible de construire d'une limite séparative à l'autre. Nous supprimerons cette possibilité de manière à généraliser la règle d'une marge minima de 3 mètres d'un coté ou de l'autre de l'installation afin de limiter l'aspect « mur ».

Assemblée générale 2008

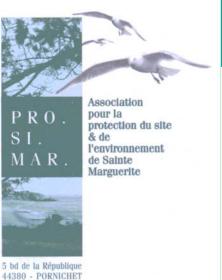
Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



3c – Réponses aux questions du Collectif

4 – Le nouveau PLU prévoit une augmentation quasi systématique des hauteurs de bâtiments, et l'instauration de toits terrasses. Comptez-vous maintenir ou modifier ces nouvelles règles ?

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

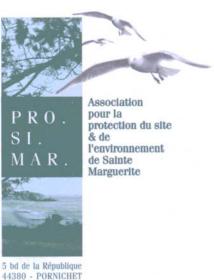
Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance

OUI – Par la restauration des limitations des hauteurs maximales à 18m (Hm) plage des libraires (zone UAc et 1AU sauf AUh (8m en Hv) et à 12m en Hm dans les autres zones UA et NL ainsi que par la limitation à 9m en Hv dans les zones UB avec toiture en ardoise, ce maximum pouvant être diminué dans les zones UC, UE, UL et N.



3c - Réponses aux questions du Collectif

6 - Dans ce même rapport, le Commissaire Enquêteur donne un avis favorable à la modification du POS, sous réserve notamment de la « conservation de la densité et de la qualité des espaces verts ».

Comptez-vous maintenir cette densité et cette qualité d'espaces verts, et comment ?

OUI

- En n'acceptant aucune construction possible sans un coefficient d'espaces verts au minimum égal à celui imposé en fonction de la zone.
- En créant de nouveaux espaces verts (autour de l'hippodrome ; au niveau de chaque quartier) en valorisant la coupure verte (dite 39)
- En aménageant les abords des bassins de rétention existants et à créer.
- En préservant le tissu végétal naturel existant (côte, dune etc...) et :
- En incitant les pornichétins à ce devoir par la fourniture de plans à l'occasion d'une journée de la nature.

Assemblée générale 2008

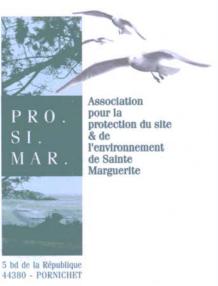
Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance

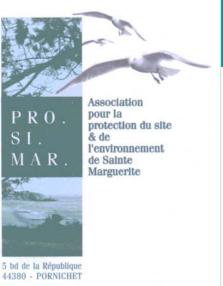
zone.

PRO.SI.MAR

10.4 – Comment envisagez-vous le maintien de la coupure d'urbanisation n°39 entre St Nazaire et Pornichet ? (Délimitation, harmonisation avec St Nazaire, projets d'urbanisation sur le Pouligou et le Petit Canon...).

Nous sommes très sensibles au maintien de cette zone de coupure verte qui a malheureusement fait l'objet de sérieuses réductions dans le cadre du schéma de secteur de la CARENE. Nous pensons que la meilleure façon de la pérenniser est d'établir en périphérie une installation publique qui repoussera encore plus loin l'urbanisation. Cet aménagement pourrait être un plateau multisports et des parcours de santé. Ce nouveau complexe permettra d'améliorer les infrastructures sportives de PORNICHET et de mettre en valeur la coupure verte pour des promenades ou randonnées. Par ailleurs, le développement du golf situé au nord de la voie rapide conduira à prolonger cette coupure verte au-delà de ce qui est prévu dans le Schéma de secteur. Enfin, pour favoriser la limitation de l'urbanisation à ses abords nous privilégierons le maintien des terres en zone d'activités agricoles ou d'élevage équins. Bien sur ,il sera aussi nécessaire d'être vigilant aux

modifications du PLU de St Nazaire concernant cette



Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance

PRO.SI.MAR

11 – Dans le cadre de la participation des Associations d'environnement à la vie municipale. Quelle sera votre politique vis à vis de ces Associations ? (quelle concertation ? avec qui ? gratuité des salles de réunion ? demandes des permis de construire accessibles sur le site Internet de la ville ?..)

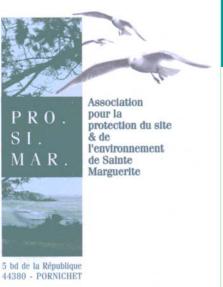
La transparence et le dialogue font parties des valeurs défendues par la liste ensemble pour PORNICHET.

Les associations sont les relais de l'avis de la population sur différents thèmes, il est logique qu'elles puissent être sollicitées sur les sujets faisant l'objet de leur statut.

Nous impliquerons notamment les associations aux « conseils de quartier » de chaque « maison de quartier) » (au nombre de 3) :

- En les concertant dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.
- En les consultant et non en les informant avant chaque projet.
- En les faisant participer au niveau de « commissions environnementales »
- En négociant la fréquentation des salles en fonction des possibilités et des moyens prévus par les textes.

Nous considérons les associations comme des véritables partenaires apolitiques avec lesquels nous souhaitons instaurer un véritable dialogue.



<u> 2b – PLU</u>

- 1er Octobre 2007: le PLU est adopté
- 11 décembre 2007: Prosimar et deux associations déposent un recours au Tribunal Administratif
- 24 janvier: le juge des référés du TA rejette la requête de suspension des associations, et la demande de 5000€ de Pornichet.
- Campagne électorale: questionnaire du Collectif.
- 16 mars: Election au 2^e tour de la Liste "Ensemble pour Pornichet" conduite par R. Belliot avec 62,23%.
- 11 avril: le Conseil Municipal prescrit la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal dès sa 2^e réunion délibérative.
- 30 juin: Le Conseil Municipal décide l'étude d'une ZPPAUP lors de sa 4e réunion

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

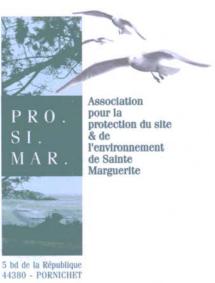
Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance



Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

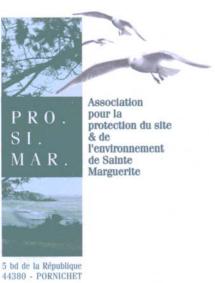
Elections au Conseil

Questions de l'assistance

PRO.SI.MAR

Procédure de révision du PLU:

- Conserver le patrimoine de la commune en visant en priorité :
 - le littoral : la façade maritime doit être préservée, en particulier la partie sud de la commune le long des plages de Bonne Source et de Sainte Marguerite.
 - l'actuel périmètre du site inscrit : les règles de protection doivent être réelles et garantir d'une protection adaptée. Il s'agit de retrouver les délimitations des quartiers de Pornichet, identifier les caractéristiques de l'identité de ceux-ci et garantir de leur conservation par les orientations et règles adéquates.
 - les entités et quartiers historiques visant à servir, à terme, à délimiter une Zone de Protection du Patrimoine, Architecturale, Urbaine et Paysagère.
 - Prendre en compte l'impact des constructions nouvelles sur le paysage spécifique de Pornichet et rassembler les éléments réglementaires permettant une meilleure intégration urbaine afin de :
 - revisiter les notions de hauteurs, de coefficient d'occupation des sols, d'espaces verts pour les mettre en correspondance avec l'environnement urbain,
 - établir des mesures de conservation du végétal dans la commune afin d'optimiser l'adaptation des projets de construction aux caractéristiques communales.
 - Préciser le projet politique en développant les équipements publics en adéquation avec la population pornichétine : Il est nécessaire de constituer des emplacements adaptés répondant à l'ensemble des besoins de toutes les populations notamment les personnes âgées.



Calendrier:

avril: prescription de la révision

juillet: clôture de l'appel d'offre.

Choix de l'Atelier du Canal

Sept-oct: Diagnostic

Nov: PADD

Déc: réunions de concertation

Fév: cadrage – finalisation – Commission des

sites

Mars: délibération - adoption du projet

Consultation des Personnes Publiques

Associées

Juillet: Enquête publique

Sept: vote du PLU révisé.

Assemblée générale 2008

Accueil

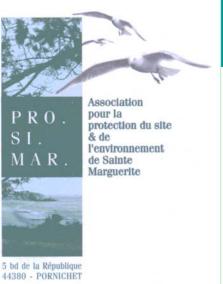
Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



5 — Nos relations avec la municipalité:

Des représentants de PROSIMAR assistent aux séances du Conseil Municipal, ainsi qu'aux manifestations officielles

Rencontres occasionnelles avec les élus

Assemblée générale 2007

Accueil

Rapport d'Activités

Rapport financier

Cotisations 2008

Elections au Conseil

Vote des résolutions

Questions diverses

Rencontres convenues:

17 avril: brève entrevue avec J.-P. Gout (AD + HJ)

17 juin: long rendez-vous avec R. Belliot et J.-P.

Gout (AD+CF)

9 juillet: J.-P. Gout & Mme Levy-Taupal viennent à

notre CA pour présenter leur position sur

le recours.

8 août: AG Prosimar

PRO.SI.MAR

4a - Villa Mona (108, avenue du Littoral)

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

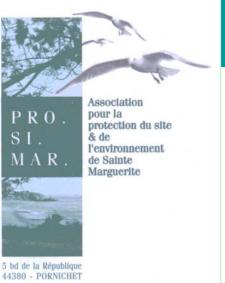
Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance





<u>4c – la saga de la Villa Mona (108, avenue du Littoral)</u>

2007 1er février: Certificat d'urbanisme délivré par la mairie,

indiquant 330m² construits et une constructibilité résiduelle de 421m²

Février: achat par la SOGESDEV pour un montant

de 1 700 000€ de la propriété de 3 757m²,

7 juin: Parcelle AP31 divisée en deux

Juin-juillet: intervention à l'enquête publique PLU

Octobre: Mise en vente de la villa avec la moitié du

terrain à 2 173 000 €

17 novembre: Prosimar décide de contrer le projet en

proposant d'acquérir la parcelle communale

AP30 au prix de 8 320 €(prix Domaines)

pour l'apporter au Conservatoire du Littoral

19 novembre: lettre de Prosimar remise au maire et

adressée à tous les conseillers

Le Conseil Municipal vote l'échange d'un droit de passage côtier de 184m² contre une cession de terrain communal (AP30) et la construction d'une clôture.

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

PRO.SI.MAR

4b - Villa Mona (avenue du Littoral)

Droit de passage côtier



ATLANTIQUE

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

PRO.SI.MAR

<u>4d – Villa Mona (avenue du Littoral)</u>

Février 2008: <u>le Conseil municipal annule la cession de la parcelle AP30 pour cause de passage public</u> (accès à la plage des Jaunais)....

Assemblée générale 2008

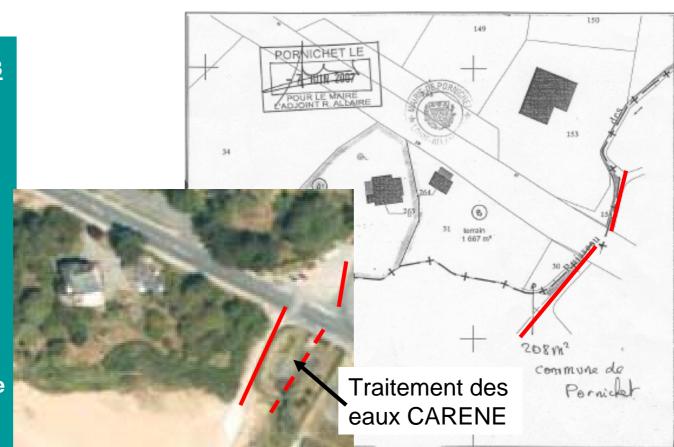
Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



PRO.SI.MAR

4b - Villa KYMRIS (avenue de Cavaro)







Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

PRO. pour la protection du site & de l'environnement de Sainte Marguerite

PRO.SI.MAR

4b - Villa KYMRIS (avenue de Cavaro)







Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

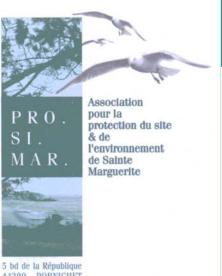
Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance





5 – Etat des lieux de Ste Marguerite de Pornichet

Ce point sera traité avec les questions de l'assistance

Assemblée générale 2008

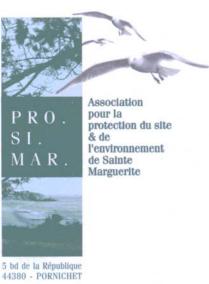
Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



PRO.SI.MAR Rapport financier

Nombre d'adhérents

2005	2006	2007	Au 2 juin 2008
209	251	338	238

Assemblée générale 2008

Accueil

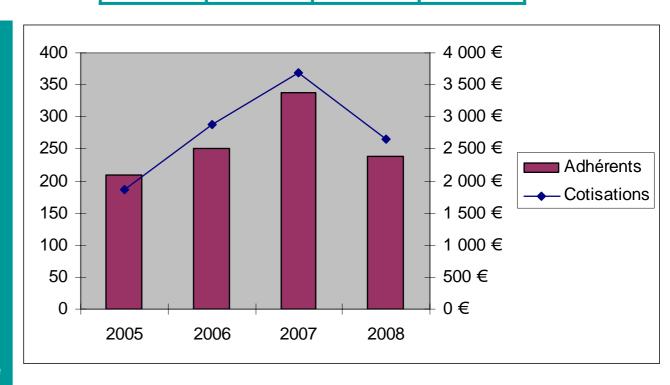
Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

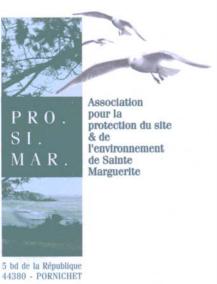
Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil





Rapport financier: Exercice 2007 rappel 2006

1- Recettes:	4 687 €	5 351 €
-Cotisations encaissées:	3683 €	2 870 €
-Cotis. sur exercice à venir	150 €	0€
-Produits financiers:	854 €	707 €
-Cotisation Association:	0 €	1 774 €

Assemblée générale 2008

Accueil

Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance

2- Dépenses:	3722 €	1 773 €	
• Frais de bureau / secrétariat *:	1 105 €	594 €	
Dont 281€ au titre de 2006			
• Internet:	161 €	0€	
Assurance:	59 €	0€	
Divers abonnements et frais:	495 €	209€	
 Contentieux judiciaire: 	1 196 €	598 €	
• Frais AG:	230 €	149 €	
Affranchissement:	412 €	211 €	
• Frais Bancaires:	0 €	12 €	
 Location salles Municipales 	63 €	- €	

965

206 €

1 171€

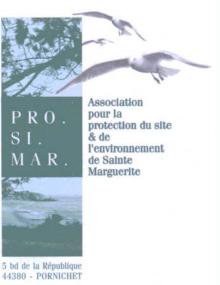
3 578 €

3 578 €

3- Excédent brut:

reprise de Provisions:

4- Résultat net:



Rapport financier

Assemblée générale 2008

Accueil

Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

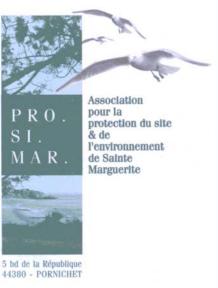
Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

Avoir (en €) au	31.12.07	01.01.07
Compte Chèques	790,55	679,65
Effets à payer ou recevoir	+206,00	0,00
Livret Association	26 301,68	25 447,97
Total	27 298,23	26 127,62
Résultat de l'exercice		1 170,61
	27 298,23	27 298,23



PRO.SI.MAR Cotisations 2009

CGI Art. 200. — 1. Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant...les sommes...qui correspondent à des dons et versements,...effectués par les contribuables domiciliés en France au sens de l'article <u>4 B</u>, au profit : d'œuvres ou d'organismes... concourant... <u>à la défense de l'environnement naturel...</u>

Assemblée générale 2008

Accueil

Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance

Cotisation simple: 15 €

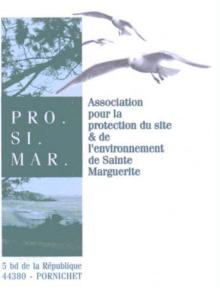
Cotisation couple / famille: 21 € (7 €)

(5€)

Cotisation soutien: 42 € (14 €)

Cotisation Personne Morale: 30 €

Cotisation donateur: ... €



Vote des Résolutions

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

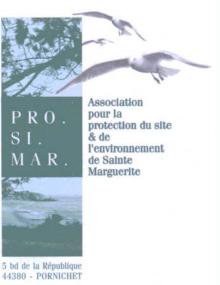
Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance

Résolution n°1:

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport d'activité présenté par le Conseil d'Administration



Vote des Résolutions

Résolution n°2:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve les comptes de l'exercice 2007, et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion

Assemblée générale 2008

Accueil

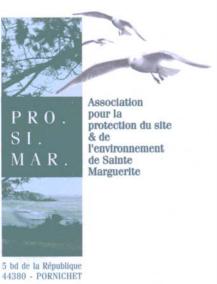
Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



Vote des Résolutions

Résolution n°3:

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des cotisations 2009 comme suit:

Cotisation simple: 15 €
Cotisation couple / famille: 21 €
Cotisation soutien: 42 €
Cotisation Personne Morale: 30 €

Assemblée générale 2008

Accueil

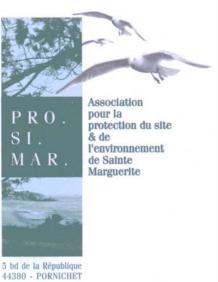
Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



Vote des Résolutions

Résolution n°4:

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

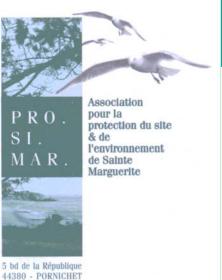
Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après en avoir débattu, décide de modifier le nom et l'objet de l'association, tout en conservant l'acronyme PROSIMAR, en remplaçant l'article 1er des statuts par la rédaction suivante :

La résolution est retirée et sera débattue lors d'une prochaine assemblée



Vote des Résolutions Résolution n°5:

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après en avoir débattu, décide de modifier l'article 5 comme suit :

Article 5 ADMINISTRATION

L'Association est administrée par un conseil de 20 membres, quel que soit l'effectif global. Ils sont élus par l'Assemblée Générale Ordinaire et choisis parmi les membres actifs de l'Association. La durée du mandat est de 5 ans, et renouvelable. Le conseil est renouvelé par cinquième tous les ans.

L'âge minimum requis pour exercer les fonctions d'administrateur est de 16 ans.

Le nombre d'administrateurs âgés de plus de 80ans ne doit pas excéder le quart des administrateurs. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office.

En cas de décès ou de démission d'un administrateur, le conseil procède à son remplacement à titre provisoire, jusqu'à son remplacement à titre définitif par la prochaine Assemblée Générale, pour la durée du mandat de celui qu'il remplace.

Tout membre du Conseil qui dans l'Année, et sauf cas de force majeure, n'aura pas assisté au moins à la moitié des séances du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales sera considéré comme démissionnaire.

Assemblée générale 2008

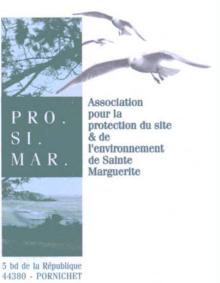
Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



Vote des Résolutions

Résolution n°6:

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

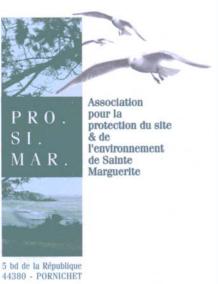
Questions de l'assistance

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après en avoir débattu, décide de modifier l'article 9 en introduisant un deuxième alinéa :

Article 9 FONCTIONNEMENT

. . .

Les membres d'honneur qui assistent au Conseil ont voix consultative.



Elections au Conseil

Nous devons procéder au remplacement de M. Yves RONSIN, décédé, et de Mme ROCHETTE, démissionnaire

Sont en fin de mandat:

Mme Catherine FILLION Mme Michèle JUSSIER M. Jean-Pierre FURET

Assemblée générale 2008

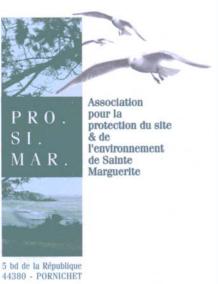
Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



Vote des Résolutions

Résolution n°7:

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle les mandats des administrateurs

Mme Catherine Fillion,

Mme Michèle Jussier,

et M. Jean-Pierre Furet;

leur mandat prendra fin à l'issue de l'AG statuant sur l'exercice 2012.

Assemblée générale 2008

Accueil

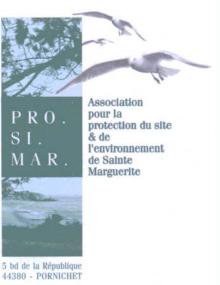
Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



Vote des Résolutions

Résolution n°8:

L'Assemblée Générale Ordinaire élit

M. Jean-Pierre Raymondi

au Conseil d'Administration: son mandat prendra fin à l'issue de l'AG statuant sur l'exercice 2012..

Assemblée générale 2008

Accueil

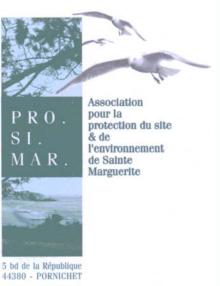
Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



Vote des Résolutions

Résolution n°9:

L'Assemblée Générale Ordinaire élit

M. TOUVET ou M. DAMIEN

au Conseil d'Administration: son mandat prendra fin à l'issue de l'AG statuant sur l'exercice 2012..

Assemblée générale 2008

Accueil

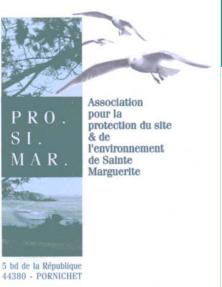
Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



6 – Etat des lieux de Ste Marguerite

- Le boulevard de l'Océan et la plage
- Le cœur de quartier : Avenue des Pins ou Avenue du Littoral ?
- L'environnement arboré exceptionnel Patrimoine et Protection de la nature
- Cadre de vie, Environnement, Esthétique
- La sécurité des personnes. Circulation

Transport vers le centre de Pornichet et de St Nazaire, accès école-collège-lycée- activités de loisirs

- Animation nautique et balnéaire
- Questions diverses

Assemblée générale 2008

Accueil

Le Patrimoine Végétal de Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

PRO.SI.MAR

Le Bd de l'Océan et la plage

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



PRO.SI.MAR

Stationnement Bd de l'Océan - Aménagement

Le stationnement côté mer est-il normal ?

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



PRO.SI.MAR

La plage de Ste Marguerite:







Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

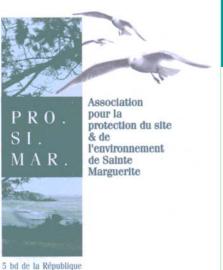
Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil





Coeur de quartier de Ste Marguerite: Avenue des Pins ou Avenue du Littoral ?



Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

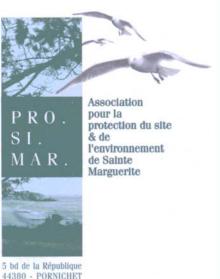
Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil





L'environnement arboré exceptionnel Patrimoine et Protection de la nature



Les clôtures opaques

La densification urbaine

Assemblée générale 2008

Accueil Le Patrimoine Végétal de **Ste Marguerite**

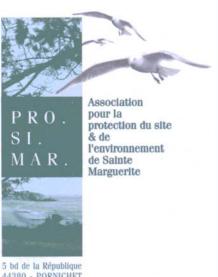
Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil





L'environnement arboré exceptionnel Patrimoine et Protection de la nature





Assemblée générale 2008

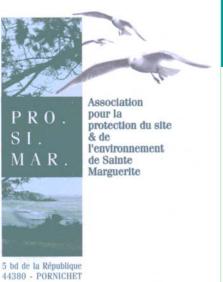
Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

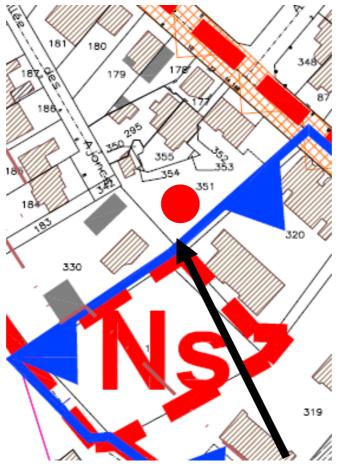
Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



Permis de construire La Potinière







Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

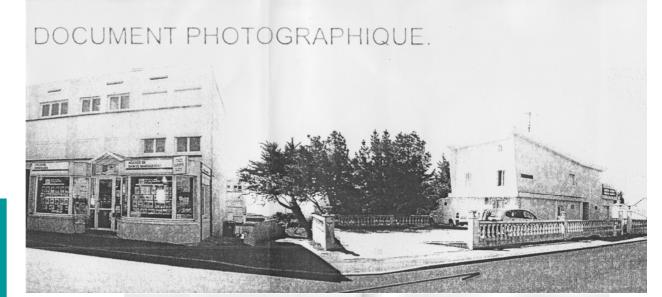
Vote des résolutions

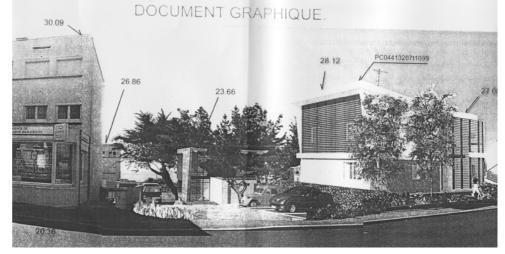
Elections au Conseil

Questions de l'assistance

PRO.SI.MAR

Permis de construire La Potinière





Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

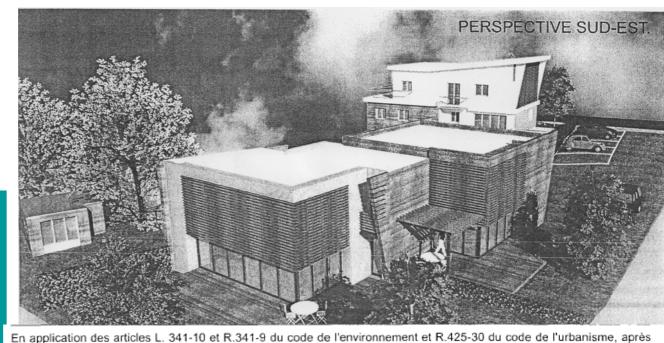
Vote des résolutions

Elections au Conseil

Questions de l'assistance

PRO.SI.MAR

Permis de construire La Potinière



examen du dossier ci-dessus référencé, le projet étant situé dans le site inscrit ci-dessus nommé, considérant que le projet, en l'état, est de nature à porter atteinte à l'état des lieux ou à leur aspect, mais qu'il peut y être remédié.

l'architecte des Bâtiments de France émet un avis favorable sous les réserves suivantes :

Réserve(s) et Motivation(s) :

Assemblée générale 2008

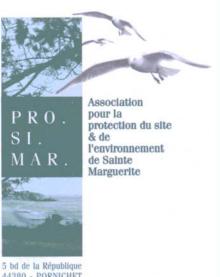
Accueil Le Patrimoine Végétal de **Ste Marguerite**

Activités 2007- 2008

Rapport financier Vote des résolutions **Elections au Conseil** Questions de l'assistance

Les portes de garage seront en métal ou en bois peint.

NANTES, le 10/04/2008 L'architecte des Bâtiments de France DOMINIQUE BERNARD



Cadre de vie, Environnement, Esthétique: Les fils aériens – les clôtures



Un câblage électrique et téléphonique anarchique et peu soigné

Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

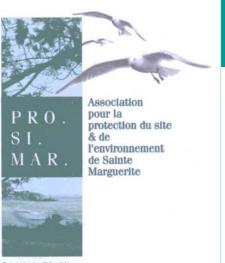
Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil





Cadre de vie: Environnement et Esthétique: Les containers





Assemblée générale 2008

Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil

PRO.SI.MAR

Cadre de vie: Environnement et Esthétique: Les containers



Assemblée générale 2008

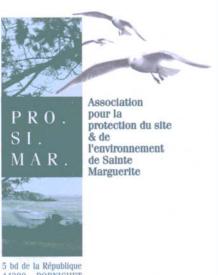
Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



La sécurité des personnes. Circulation

Transport vers le centre de Pornichet et de St Nazaire, accès école-collège-lycée- activités de loisirs







Assemblée générale 2008

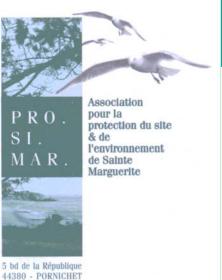
Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007- 2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



Animation nautique et balnéaire

Questions diverses

Etc...

Assemblée générale 2008

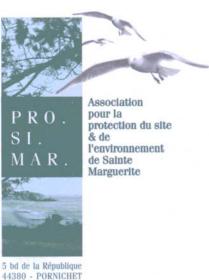
Accueil
Le Patrimoine Végétal de
Ste Marguerite

Activités 2007-2008

Rapport financier

Vote des résolutions

Elections au Conseil



Merci pour votre présence

